

Mairie de
19300 ST YRIEIX LE DEJALAT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an DEUX MILLE VINGT-CINQ, le Vingt-six SEPTEMBRE à 20 heures 00 minutes, le Conseil Municipal de la Commune dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Monsieur Romain CHAUMEIL, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 11

Date de la convocation : 19/09/2025

Présents : Romain CHAUMEIL, Hervé JOLY, Léon GRANDE, Lise MAISON, Catherine BOUDRIE, Frédéric MONEGER, Christian CHABRERIE, Sophie FAUGERAS

Par procuration : Guillaume FONTAINE (procuration donnée à Catherine BOUDRIE), Saskia LEPAGE (procuration donnée à Léon GRANDE)

Absent (excusé) : Daniel BARRETEAU, lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Lise MAISON a été élue secrétaire.

Le procès-verbal de la séance précédente a été adopté après lecture.

Objet : Redevances services de l'eau et de l'assainissement / 2026

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que les redevances pour les services de l'eau et de l'assainissement 2025 avaient été fixées par délibération en date du 27/06/2024.

Compte tenu d'importants travaux à réaliser sur les réseaux eau et assainissement, Monsieur le Maire propose d'appliquer une légère augmentation de ces prix.

La tarification actuelle 2025 est de :

SERVICE DE L'EAU :

- | | |
|--|---------|
| - Forfait abonnement sans consommation : | 77,00 € |
| - Le m3 consommé : | 1,58 € |
| - Ouverture fermeture de vannes | 25,00 € |

SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT :

- | | |
|--|---------|
| - Forfait assainissement sans consommation : | 70,00 € |
| - Le m3 consommé : | 1,45 € |

Il propose la tarification suivante, à compter de 2026 :

SERVICE DE L'EAU :

- | | |
|--|----------|
| - Forfait abonnement sans consommation
(location du compteur et prime de branchement) : | 78,00 € |
| - Le m3 consommé : | 1,65 € |
| - Ouverture fermeture de vannes : | 30,00 € |
| - Pose de compteur d'eau (150 + 70) : | 220,00 € |

SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT :

- | | |
|--|---------|
| - Forfait assainissement sans consommation : | 75,00 € |
| - Le m3 consommé : | 1,50 € |

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés, approuve la proposition de son Président et décide d'appliquer ces nouveaux tarifs à compter de l'année 2026.

Fait à St-Yrieix-le-Déjalat, le 26/09/2025

Le Maire,

Romain CHAUMEIL

